

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Du Lundi 20 janvier 2020 à 20h30

Le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, le lundi 20 janvier 2020 sous la présidence de Monsieur Claude BAILLY, Maire de Samer.

ETAIENT Présents : M. BAILLY, M. DOUCHAIN, M. BALLY, M. CARLU, M. LOUVET, Mme BASTIDE, Mme LEFEBVRE, Mme POCHE, Mme HAUDIQUET, Mme ROGEZ, M. MARTEL D., M. MARTEL J.M., Mme CHATILLON, Mme DELATTRE, M. NAUDET, M. MAQUINGHEN, M. VAN ROEKEGHEM, M. BUTTEZ, Mme CAULIER, M. SAILLY, M. BOUCLET, et Mme BEAUSSE.

Etaient absents ou excusés : Mme CHIVET, Mme MEKLEMBERG (ayant donné pouvoir à M. BOUCLET), Mme HUDNER, Mme BRUYEZ et M. DARQUE (ayant donné pouvoir à Mme BEAUSSE)

22 Présents + 2 pouvoirs

M. Éric SAILLY est élu secrétaire de séance à l'unanimité.

Le compte-rendu de la réunion du 16 décembre 2019 a été adopté à l'unanimité.

L'ordre du jour de la présente réunion est adopté à l'unanimité.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE – TRAVAUX – URBANISME

Le Conseil Municipal à l'unanimité :

- ATTRIBUE à la société Véolia le marché de délégation de service public assainissement. Ce contrat avec Véolia était à échéance fin 2019. Une consultation a été lancée, avec l'appui technique d'AMODIAG. Seul Véolia a répondu à cette consultation et la commission d'appel d'offre a décidé d'entrer en négociation. La première offre de Véolia prévoyait une augmentation de 25% de la part assainissement, après négociation, cette augmentation a été fixée à 4.9 %. Pour en arriver à ce prix, les investissements prévus par Véolia ont été retirés, le dossier d'extension de la STEP étant en bonne voie, il ne paraît pas opportun de faire des investissements sur celle-ci avant réalisation des travaux de mise aux normes. Il a également été décidé de procéder au contrôle du contrat en mandatant une société extérieure plutôt que l'autocontrôle prévu par Véolia. Ce contrat a une durée de 5 ans et un avenant à celui-ci devra être établi dès mise en service de la nouvelle station.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h45.

Le secrétaire de séance,
Éric SAILLY.